

DELEGATION DE Madame Brigitte COLLET

D-2014/263**Construction de la crèche multi-accueil Albert Thomas. Plan de financement actualisé. Approbation.**

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération D-2013/282 du 27 mai 2013, vous avez adopté à l'unanimité le plan de financement prévisionnel relatif à la crèche multi-accueil Albert Thomas (création de 60 places), dont le coût prévisionnel s'élève à 2 663 908,52 € H.T.

Le Conseil général de la Gironde a délibéré lors de sa Commission permanente du 14 février dernier sur un soutien inférieur à celui escompté, du fait d'un règlement d'intervention revu depuis décembre 2013.

Par ailleurs, par délibération D-2012/667 du 17 décembre 2012, la Ville a accepté le don privé de Mme Larralde, d'un montant de 304 849 €.

Cette dernière ayant confirmé sa volonté d'affecter son don au projet d'équipement innovant Albert Thomas, il convient donc d'actualiser le plan de financement sur ces nouvelles bases, comme suit :

Financeurs	Montant en €	%
Conseil général de la Gironde	77.760,00 €	2,92 %
Caisse des Allocations Familiales	504.000,00 €	18,92 %
Don privé	304.849,00 €	11,44 %
Ville de Bordeaux	1.777.299,52 €	66,72 %
TOTAL H.T.	2.663.908,52 €	

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver ce plan de financement actualisé ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférant à ces cofinancements et à les encaisser.

ADOpte A L'UNANIMITE